

### CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire du baccalauréat général (voir attendus sur Parcoursup).
- Sur dossier et avis de la commission pédagogique dans tous les autres cas.

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

#### Inscription en première année

- Étape 1 - du 20 janvier au 11 mars :  
Dépôt des vœux en ligne sur la plate-forme Parcoursup  
<https://www.parcoursup.fr>
- Étape 2 - jusqu'au 16 juillet :  
Inscription administrative obligatoire auprès de l'Université de Rennes 1 - <http://iaprimoweb.univ-rennes1.fr>

#### Procédure d'admission en 2<sup>e</sup> année MMOPK

- Candidater *via* un dossier académique pour chaque filière (MMOPK)
- Valider le PASS, dont l'option, en première session
- Suivant les résultats : admission directe ou passage devant un jury pour un oral de 20 mn.

### CONTACT INSCRIPTION

- Scolarité Santé :  
[parcours-sante@univ-rennes1.fr](mailto:parcours-sante@univ-rennes1.fr)

### ACCOMPAGNEMENT

Des interrogations sur votre orientation ? Des doutes sur le choix de votre formation ? Besoin d'aide pour trouver un stage ou vous accompagner vers l'emploi ?

Si ces questions trottent dans votre tête, le SOIE est là pour vous !

# PARCOURS D'ACCÈS SPÉCIFIQUE SANTÉ

## POURQUOI CE PARCOURS ?

Le **parcours d'accès spécifique aux études de Santé (PASS)** permet de candidater à la deuxième année des études de maïeutique, médecine, odontologie, pharmacie ou kinésithérapie (MMOPK).

Cette formation est accessible depuis les sites de Rennes, Lorient, Pontivy, Saint-Brieuc et Vannes.

**Nouveauté importante :** l'intégration parmi les enseignements d'une option disciplinaire permet les passerelles vers la 2<sup>e</sup> année des licences Accès Santé (L.AS).

## EST-IL FAIT POUR MOI ?

Vous avez de bonnes connaissances et compétences scientifiques ? Vous savez écouter, communiquer, faire preuve de bienveillance et d'empathie ? Vous êtes capable d'un travail personnel régulier et dense ? Votre motivation est sans faille ?

Ce parcours est fait pour vous !

<https://formations.univ-rennes1.fr>  
<https://medecine.univ-rennes1.fr/>

# SANTÉ

## PREMIER SEMESTRE

275 heures de cours environ

### Enseignements communs<sup>1</sup>

- UE 1 - Chimie-biochimie
- UE 2 - Biologie cellulaire-histologie-embryologie
- UE 3 - Sciences humaines et sociales
- UE 4 - Bio-statistiques
- UE 5 - Pharmacologie
- UE Projet professionnel

## DEUXIÈME SEMESTRE

255 heures de cours environ

### Enseignements communs

+

### enseignements spécifiques correspondant aux 5 filières possibles

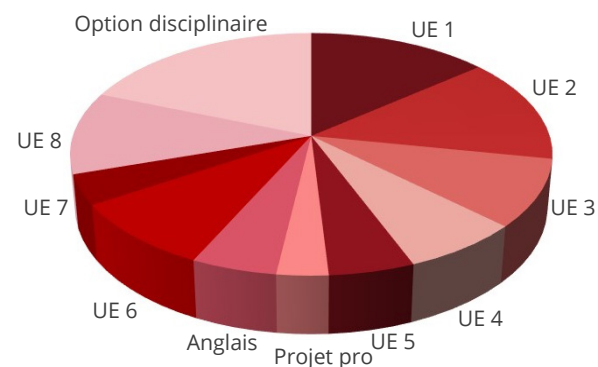
- UE Anglais
- UE 6 - Biophysique - physiologie
- UE 7 - Anatomie générale
- UE 8 - Enseignements spécifiques à chacune des filières

### Option disciplinaire à choisir

environ 100h

- **à Rennes**  
Biologie  
Chimie  
Economie-gestion  
Informatique Electronique  
Mathématiques  
Physique  
Psychologie  
Sciences infirmières (sous réserve)
- **à Saint-Brieuc**  
Droit  
Sciences infirmières (sous réserve)
- **à Vannes**  
Sciences de la vie et de la Terre  
Sciences infirmières (sous réserve)

## RÉPARTITION DES DISCIPLINES



### Type de cours :

- CM - cours magistraux : 75%
  - TP+TD - travaux pratiques + travaux dirigés : 25%
- 20 heures de cours par semaine en moyenne..**

## FOCUS

### TRAVAIL PERSONNEL

Le nombre d'heures de cours peut paraître réduit, mais les enquêtes réalisées auprès des étudiants indiquent qu'un temps de travail personnel minimal de 6 heures par jour – y compris samedi et dimanche – est indispensable en plus de l'assiduité aux cours.

### LE TUTORAT

Un tutorat gratuit est assuré par plus de 100 tuteurs/tutrices, étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année désireux de transmettre leur expérience et de soutenir les nouveaux étudiants. Il comprend une ou deux conférences par semaine pour s'évaluer, de l'aide méthodologique pour rythmer son apprentissage. Il est organisé le soir, sur des séquences qui correspondent aux UE vues en cours chaque semaine.

### LICENCES ACCÈS SANTÉ (L.AS)

Plusieurs licences, à l'Université de Rennes 1 ainsi que dans nos universités partenaires, intègrent une option Santé qui permet également aux étudiant.e.s d'accéder à la 2<sup>e</sup> année des formations en Santé.

*Nos partenaires : Université Rennes 2, Université Bretagne Sud (UBS), Université de Caen.*

## POURSUITE D'ÉTUDES

### Si le PASS est validé

#### Admis au recrutement en MMOPK

- > Admission dans une des filières de santé :
  - Maïeutique
  - Médecine
  - Odontologie
  - Pharmacie
  - Kinésithérapie

#### Non admis au recrutement en MMOPK

- > Poursuite en 2<sup>e</sup> année de la licence Accès Santé (L.AS) correspondant à l'option disciplinaire choisie.
- > 2<sup>nd</sup>e tentative possible en L2 ou L3.

### Si le PASS n'est pas validé

#### Pas de redoublement

Pour retenter l'accès en MMOPK, réorientation vers une licence Accès Santé (L.AS)

## PERSPECTIVES D'EMPLOI

Selon le parcours suivi, à l'issue de ses études de santé l'étudiant.e pourra devenir :

- médecin généraliste ou spécialiste (chirurgien, gynécologue, dermatologue, neurologue, etc.),
- pharmacien (en officine, dans l'industrie, la recherche...),
- chirurgien-dentiste, généraliste ou spécialiste (chirurgien oral, orthodontiste...),
- sage-femme ou maïeuticien,
- kinésithérapeute.